



## Transférez les anciens contrats retraite de vos clients et sécurisez votre conseil.



Faites bénéficier vos clients du cadre fiscal exceptionnel du Plan d'Épargne Retraite



Accompagnez-les en toute sérénité, dans le transfert de leurs contrats retraite

### Le devoir de conseil en cas de transfert individuel.

- **La loi Pacte a introduit une nouveauté : la formalisation du devoir de conseil.**
- Elle est nécessaire à toutes les étapes significatives de la vie du contrat retraite.
- Avant le transfert des droits vers un plan d'épargne retraite individuel, il est obligatoire de comparer les caractéristiques du nouveau plan d'épargne retraite avec celles de l'ancien contrat, plan ou convention transféré.
- En effet, en cas de transfert, l'épargnant renonce à ses garanties techniques d'origine (table de mortalité et taux technique).
- **Une étude de transfert est donc absolument nécessaire pour justifier de l'intérêt fiscal et patrimonial de l'opération.**

# A vos côtés pour vous aider à encore mieux conseiller vos clients.



L'Équipe Solutions Patrimoniales vous aide dans la réalisation des études personnalisées de transfert (Madelin, PERP, Préfon, Corem, CRH) pour sécuriser votre devoir de conseil et accompagner vos clients dans les meilleures conditions. Il a réalisé plus de 3000 études de transfert au service de ses partenaires pour un montant moyen de transfert de 111 000€.

## L'étude personnalisée de transfert par Eres en 4 étapes :

1. Avantage du PER par rapport au contrat d'origine : souplesse des versements, choix entre capital et/ou rente, protection des bénéficiaires ;
2. Analyse des caractéristiques techniques du contrat d'origine ;
3. Maximisation du retour sur investissement en réduisant l'aléa viager ;
4. Efficacité comparée en matière de transmission pour protéger le conjoint et les bénéficiaires.

## Pourquoi choisir Eres ?

- Appuyez-vous sur l'expertise d'une équipe de spécialistes reconnue depuis plus de 15 ans ;
- Sécurisez votre devoir de conseil avec des outils dédiés ;
- Faites la différence auprès de vos clients avec un conseil à forte valeur ajoutée.

## Avec Eres c'est simple.

- Vous nous envoyez une copie du relevé de situation annuel du contrat retraite à transférer à : [esp@eres-group.com](mailto:esp@eres-group.com).
- Nous analysons ses caractéristiques et déterminons la valeur ajoutée d'un transfert vers le PER Eres.
- Nous vous envoyons une étude de transfert personnalisée avec les + et les - du transfert.

### NOUVEAU SERVICE DIGITAL POUR LES DEMANDES DE TRANSFERT RETRAITE DE VOS CLIENTS ET LEUR SUIVI EN TEMPS RÉEL

Vos demandes de transfert sont désormais 100% dématérialisées avec un devoir de conseil que vous pouvez maintenant signer électroniquement.

Avec Eres, vous avez accès à une nouvelle application de suivi et de gestion des transferts de vos clients. Elle vous permet d'accéder en 1 clic seulement à l'état d'avancement de leurs transferts et de transmettre directement depuis l'application tous les documents nécessaires à la réalisation du transfert.

Eres s'occupe de tout et relance la compagnie perdante jusqu'à obtention des fonds.

